

L'UTILITÉ SOCIALE DES INSTALLATIONS AGRICOLES ET RURALES

ACCOMPAGNÉES PAR LES CIVAM



LA VISION DU RÉSEAU DES CIVAM



Les territoires ruraux sont en situation de fragilité économique et sociale depuis plusieurs décennies, notamment du fait de trois facteurs :

- la métropolisation croissante de l'économie et des emplois (près de 80% des emplois localisés dans les grandes villes et leurs périphéries) ;
- la globalisation de l'économie qui alimente la désindustrialisation des campagnes ;
- la diminution constante de l'emploi agricole du fait de la concentration des exploitations sur un nombre plus faible d'actifs agricoles.

Dans le même temps, la majorité des territoires ruraux comptent aujourd'hui plus d'arrivées de nouveaux résidents que de départs, conduisant à une forte recomposition sociale et des usages des territoires. Ces évolutions sont très hétérogènes entre zones périurbaines et territoires plus isolés. L'agriculture est devenue l'objet d'attentes antagonistes (besoin de foncier pour urbaniser vs nouveaux marchés alimentaires et besoins à satisfaire, par exemple).

Nous, réseau des CIVAM, œuvrons pour un développement économique pluriel des territoires ruraux, passant par des installations et des créations d'activité rurale et agricole nombreuses. Face à une vision sectorielle du développement, nous voulons imaginer un nouveau paysage de l'accompagnement de la création d'activité, dans ses dispositifs, dans ses acteurs. Devant les solutions miracles qui sont en réalité des projets coûteux en subventions publiques et pourvoyeurs d'emploi de mauvaise qualité (voir projets de Center Parcs comme à Roybon et Poligny³), nous favorisons d'autres logiques.

L'attention croissante portée par les consommateurs à la qualité et à la proximité ouvre de nouvelles perspectives pour les fermes en place et pour des installations avec davantage d'autonomie et de résilience, intégrées dans des systèmes alimentaires locaux. Les enjeux de transition énergétique ouvrent de nouvelles voies de valorisation de la multifonctionnalité de l'agriculture dans le domaine des énergies renouvelables et de la préservation de la biodiversité.

UNE NÉCESSAIRE TRANSITION AGRICOLE

L'agriculture est piégée dans des filières agro-industrielles qui privilégient la production de masse à bas coût et rémunèrent mal les producteurs.

De plus, les objectifs financiers de l'industrie agro-alimentaire n'étant plus atteints, la seule condition de sa légitimité est de redéfinir ses fondements dans un objectif de durabilité.

Fondée sur les économies d'échelle et très dépendante de la disponibilité de matières premières à bas coût, ses gains de compétitivité s'amenuisent et les pistes d'innovations identifiées par les industries sont très coûteuses en investissement et recherche et développement¹.

1. Soler L. G., Requillart V., et al., chap. 5, *Organisation industrielle et durabilité*, 2011.

Les CIVAM défendent un autre développement agricole et rural pour maintenir et créer des activités durables répondant aux besoins et attentes exprimés dans leur contexte territorial singulier. Ils mettent en réseau des

paysans, artisans, citoyens, associations et élus locaux et favorisent le vivre ensemble. Les CIVAM s'appuient pour cela sur l'éducation populaire, l'ancrage territorial et sur une vision plurielle de l'activité économique. ■



© CIVAM Le Serpalet

INTÉRÊTS POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les personnes accompagnées par les CIVAM sont diverses et leurs profils variés, il ne s'agit pas d'une « catégorie » homogène. Seule une sur deux est d'origine agricole, et moins d'un tiers d'entre-elles s'installe dans un cadre familial. Elles peuvent donc être néo-rurales et n'ont pas forcément d'expérience agricole ou entrepreneuriale.

La majorité des porteurs de projet accompagnés par les CIVAM sont en reconversion professionnelle⁴, la question de l'installation se posant à trois périodes charnières : la sortie des études ou suite aux premières expériences professionnelles ; au moment de l'installation dans une vie familiale ; à la quarantaine.

Leurs valeurs (intérêt pour la création de lien social et l'environnement, volonté d'autonomie et de valoriser le territoire...)

s'incarnent dans leurs projets : fermes à taille humaine ou très petites entreprises qui axent leur stratégie sur les circuits courts, la transformation et des productions de qualité. Ce sont en majorité des activités agricoles qui commercialisent en vente directe dans des logiques de fermes diversifiées ou relativement spécialisées. Si les projets d'installation en élevage divers sont nombreux chez les porteurs de projet, on observe néanmoins que la majorité des stagiaires de nos formations « Émergence » s'orientent vers les productions végétales (maraîchage, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales), cela pouvant s'expliquer par le fait que ces activités mobilisent moins d'investissement. Les activités agri-rurales ou fournissant des services sont très variées (artisanat, commerce, hôtellerie, prestations diverses notamment)⁵.

Ces porteurs de projet mettent en œuvre des stratégies innovantes pour s'implanter et réussir sur le territoire⁶.

Ils mobilisent et mélangent différents types de relations à l'économie. Ils se revendiquent pour un certain nombre d'une économie du partage et redéfinissent par leurs pratiques les lectures d'une entreprise qui a « réussi ». En cela, ils sont attachés à une économie « porteuse de sens » individuellement mais également pour les habitants et les territoires dans lesquels ils travaillent. ■

3. Voir l'article « Des bulles tropicales comme cures pour l'emploi ? » dans la revue *Transrural* n° 442.

4. *Les innovateurs agriruraux dans les dispositifs d'accompagnement à l'installation en Bretagne : un regard socio anthropologique*, (mémoire de Master 1, T. Loloum, 2008)

5. Bilans des différentes formations Emergence CIVAM 2015-2016

6. *Les impacts socio-territoriaux des activités accompagnées par les réseaux CIVAM / AFIP*, (mémoire de Master 2, P. Cherrier, 2016).

LA DÉMARCHE DE RECHERCHE-ACTION

Accompagner les personnes dans leur création / reprise d'activité agricole ou rurale est au cœur du projet des CIVAM. Nous avons développé des compétences et des outils issus de l'éducation populaire pour accompagner tout type d'installation : agricole, rurale et agri-rurale. Notamment les activités portées par des personnes ou des groupes qui, au côté de la dimension économique, attachent une grande importance à la justice sociale et environnementale et à la vitalité des territoires ruraux.

Les études technico-économiques des CIVAM ont déjà démontré la viabilité des systèmes herbagers (bovins lait) en élargissant les indicateurs à la vivabilité sociale (revenu social) et à la durabilité environnementale (avec, par exemple, l'empreinte foncière)¹. L'objectif est ici d'élargir le spectre des impacts que peut avoir une activité agricole, rurale ou agri-rurale sur son territoire en mobilisant la notion d'utilité sociale (voir encadré).

Nous proposons ainsi d'utiliser cette notion, le plus souvent appliquée dans le champ associatif pour évaluer la pertinence de ces activités, reprises ou créées, pour les territoires ruraux en prenant en compte les dimensions non monétaires.

QU'EST-CE QUE L'UTILITÉ SOCIALE ?

« Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale [...], à la solidarité [...], à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable [...] ».

Jean Gadrey, « L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire », rapport de synthèse pour la DIISES et la MIRE, septembre 2003.

Notre intention est de prendre en compte les résultats économiques d'une entreprise et ses « résultats » pour le territoire, pour donner de la visibilité et un angle de vue différent à l'entrepreneuriat. Ainsi, conformément à notre approche, le parti pris méthodologique a été de s'appuyer sur les perceptions et les pratiques des porteurs de projets, des artisans, des paysans et des accompagnateurs pour définir l'utilité sociale des activités agricoles, rurales et agri-rurales.

Pour construire cette démarche expérimentale d'évaluation d'utilité sociale des activités accompagnées dans leur création par les CIVAM, nous avons impliqué 15 paysans, artisans ou ruraux. Tous ont créé leur activité (2 à 8 ans d'ancienneté), sur 5 territoires, après avoir été suivis ou accompagnés par un CIVAM à un moment de leur parcours.

Bien que ne pouvant prétendre à une représentativité statistique, nous avons constitué un échantillon qui vise à couvrir la diversité des porteurs de projets. Le choix de l'échantillon a été fait à partir de l'analyse des bilans de formations « De l'idée au projet », des bilans d'accompagnement des CIVAM concernés et du regard des accompagnateurs. Ces derniers accueillent, accompagnent et forment les porteurs de projet dans la préparation de leur installation agricole ou rurale.

La première étape du travail a consisté (dans le cadre du stage de Pierre Cherrier, en 2016) à analyser les activités créées en nous appuyant sur la notion de « système d'activité ». Cette notion décrit un ensemble dynamique et structuré d'activités en interaction mises en œuvre par des personnes qui mobilisent les ressources de leur l'environnement écologique et social. Autrement dit, le système d'activité est une représentation schématique et simplifiée de la combinaison d'activités mise en œuvre par une personne ou un groupe².

Nous avons ensuite animé des ateliers collectifs avec les 15 paysans et ruraux, accompagnés de certains de leurs partenaires afin d'identifier la variété des impacts que peuvent avoir leurs activités. Cette approche participative d'élaboration de la grille d'évaluation de l'utilité sociale a débouché sur la prise en compte de **5 dimensions, chacune déclinée en critères et indicateurs**: la **vitalité sociale du territoire**; l'**épanouissement personnel et professionnel**; la **sécurité et l'autonomie alimentaire**; la **préservation de l'environnement**; le **maintien et la stimulation d'une économie durable**. ■

1. RAD, FNCIVAM, 2013 (réédition de 2009), *Produire autonome et économe c'est bon pour l'environnement, le revenu et l'emploi. Un enjeu décisif en production laitière.*

2. *Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille* (P. Gassel, B. Vaillant, P. Bathfield, 2014).

COMMENT ÉVALUER L'UTILITÉ SOCIALE ?

Nous avons construit un diagnostic et l'avons testé en 2018. Le résultat d'un diagnostic d'activité est représenté par un schéma en « toile d'araignée » où plus la surface verte est grande, et plus l'utilité sociale est grande.

Vitalité sociale du territoire

ADDITION DES CRITÈRES :

- Lien social et solidarités
- Attractivité du territoire

Épanouissement personnel et professionnel

ADDITION DES CRITÈRES :

- Qualité de vie professionnelle
- Qualité de vie personnelle et familiale
- Rémunération du travail
- Autonomie financière
- Autonomie décisionnelle
- Rémunération dégagée par hectare

Sécurité et autonomie alimentaire

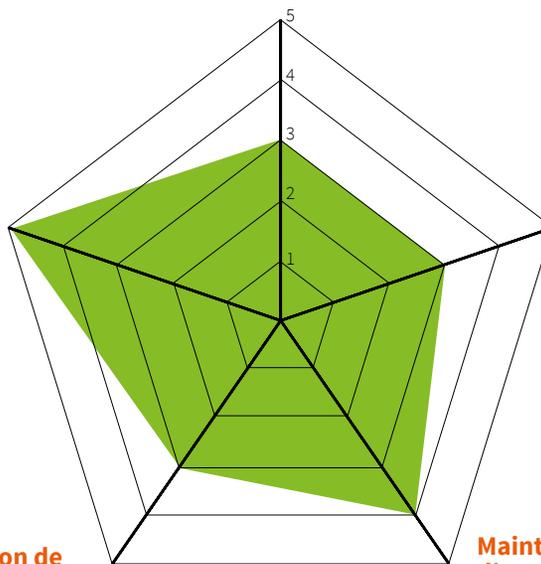
ADDITION DES CRITÈRES :

- Alimentation accessible pour tous
- Alimentation disponible pour le territoire
- Alimentation de qualité

Préservation de l'environnement

ADDITION DES CRITÈRES :

- Diffusion des pratiques sur le territoire
- Conservation de la biodiversité



Maintien et stimulation d'une économie durable

ADDITION DES CRITÈRES :

- Effet d'entraînement de l'activité
- Vitalité des relations professionnelles
- Sensibilité aux aides publiques

DES ACTIVITÉS PLUS RÉMUNÉRATRICES ET CRÉATRICES D'EMPLOI DE QUALITÉ QUE LES MOYENNES ET GRANDES FERMES

Gait et Charly

Implantés en Sud Finistère, Gait et Charly travaillent à deux sur la ferme en cumulant des activités rémunérées et non rémunérées. L'activité rémunérée principale est la production de fromages vendus en direct ainsi que son corollaire la vente de veau.

Le couple a développé de nombreuses activités dans un but premier d'autoconsommation, mais certains surplus sont également vendus : jus de pommes, légumes, fromages de chèvres. Ils constituent des pistes pour développer l'activité agricole sur la ferme.

Production

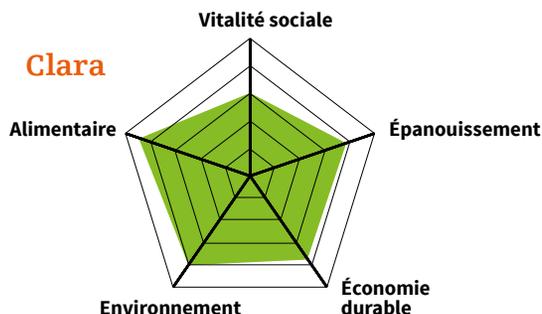
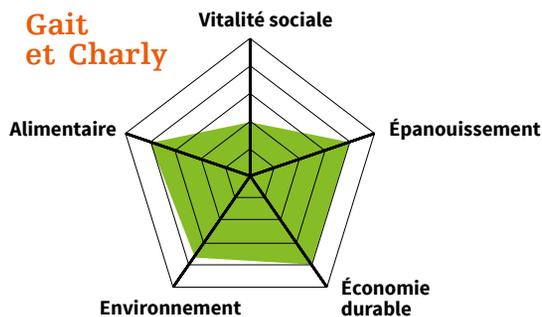
9 vaches en production avec transformation fromagère (15 si l'on compte génisses et taureau), 10 chèvres, 3 porcs, 2 chevaux (traction animale). La production est vendue en direct sur 3 marchés très localement. Les interactions de la ferme (vente, réseau agricole) se déroulent en majorité à l'échelle du bassin de vie (20-30 km).

Accueil à la ferme

La ferme est également un lieu d'accueil (porteurs de projets, woofers, stagiaires), de formation (traction animale) et des projets d'installation s'y réfléchissent actuellement (paysan boulanger).



© Agathe Long



	Gait et Charly Bovin lait transformation fromagère (2017)	Moyenne et grandes fermes françaises RICA Bovin lait (2016)
Rémunération à l'hectare*	1580 €	608 €
Emploi au km ² (100 hectares)	9 UTA	2 UTA

* Résultat social par hectare (cf lexique p. 18).



© CIVAM Le Serpolet

Clara

Après une formation « De l'idée au projet » réalisée en 2012, Clara s'est installée dans le Jura, en 2016, sur 0,5 ha en maraîchage et petits fruits. Elle travaille sur la ferme avec un statut de cotisante solidaire à la MSA et a une activité salariée dans les vignes. Son compagnon travaille sans statut sur la ferme et a un emploi dans la restauration.

Production

Les activités sont mixtes : maraîchage très diversifié en permaculture, « tous les légumes sauf céleri-rave et fenouil », et petits fruits (fraises, framboises, groseilles, cassis, casseilles, groseilles à maquereau) et quelques arbres fruitiers, ainsi que la vente de glaces et sorbets, et de légumes en salade- traiteurs. Ils élèvent quelques animaux : poules, lapins, canards, pour leur consommation personnelle. Ils commencent à produire eux-mêmes leurs semences et leurs plants.

Accueil à la ferme

Ils organisent ponctuellement des visites de leur ferme, des journées portes ouvertes et accueil de classes.

	Clara Maraîchage et petits fruits*	Moyennes et grandes fermes françaises Maraîchage + fleurs et horticulture
Rémunération à l'hectare**	13 302 €	7390 €
Emploi au km ²	266 UTA	54 UTA

* Moyenne attribuée au prorata des surfaces allouées à chaque OTEX, soit 55 % maraîchage et 45 % fleurs et horticulture).

** Résultat social par hectare (cf. lexique p. 18).



ANALYSE

Les activités agri-rurales observées sont plus créatrices d'emploi à la fois en quantité et en qualité que les grandes et moyennes fermes françaises.

Dans l'échantillon observé, l'intensité de l'emploi agricole à l'hectare est à chaque fois supérieure aux références des moyennes et grandes fermes du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Les activités observées semblent donc plus créatrices d'emploi à l'hectare. Cela suggère également une meilleure efficacité (c'est-à-dire le rapport entre un résultat et les moyens mobilisés pour l'atteindre) des activités agri-rurales aux dimensions plus petites que les moyennes et grandes fermes françaises.

Cependant de meilleures performances économiques ne définissent pas totalement un emploi de « qualité ». Nous avons donc construit un indicateur qui prend en compte l'atteinte des objectifs en termes de maîtrise du temps de travail, de pénibilité du travail (physique et psychologique) et en termes de satisfaction des attentes et besoins (matériels et immatériels). Il prend également en compte l'impression globale des enquêtés sur leur qualité de vie professionnelle (par exemple travailler et vivre sur le même lieu ou le plaisir au travail...).

Sans présenter une vérité généralisable compte tenu de l'échantillon, les résultats témoignent d'une très bonne satisfaction globale des enquêtés sur leur qualité de vie professionnelle, puisque tous obtiennent une note comprise entre 3 et 5 (5 étant le maximum de satisfaction). Cela suggère que ces activités

d'entrepreneuriat et d'auto-emploi en milieu rural (parfois sous forme salariale) créent des emplois de qualité. ■

DU POINT DE VUE
DE L'ACCOMPAGNEMENT
L'important est de faire
se rencontrer les désirs
de travailler autrement
avec un niveau de vie
satisfaisant.

DES ACTIVITÉS PEU ENDETTÉES ET EN ADÉQUATION AVEC LES ASPIRATIONS PERSONNELLES

Julien

Installé une deuxième fois en maraîchage en 2013, il se ré-oriente progressivement depuis 2015 vers une activité agricole partagée entre l'élevage de cochon plein air (sur une trentaine d'hectares mis à disposition gracieusement par un ami, dans le Gard où il vit) et la production de céréales, son père lui ayant cédé une parcelle de 60 ha de céréales dans les Yvelines (où Stéphane réside un mois par an).

Investissements minimes et adaptation

Pour limiter les contraintes de stockage, il a créé un collectif de producteurs autour d'un site internet de commercialisation de produits locaux. En procédant de cette façon, tous les légumes cueillis sont vendus, car déjà commandés. Par les réseaux et l'entre-aide, Stéphane parvient à réduire les coûts de son exploitation. Le propriétaire du terrain est un ami qui lui met à disposition, sans compensation financière. Les seuls achats qui ont été effectués sont du matériel de clôture. Toutefois il envisage d'acheter les parcelles du terrain qu'il utilise s'il obtient un permis de construire.



© Lydia Chassier / Midi Libre

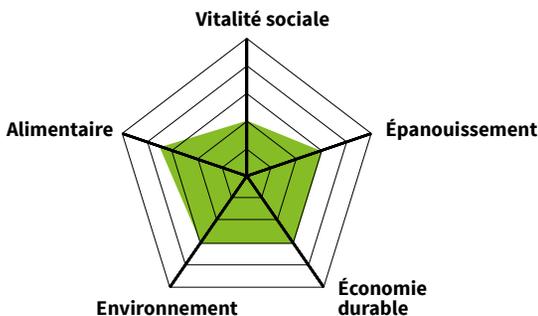


ANALYSE

Les activités observées se caractérisent par une grande autonomie financière et relèvent de stratégies d'entreprises économes en capital, en emprunt et en aides publiques.

Plus des deux tiers de l'échantillon ont des taux d'annuité compris entre 0 et 7% de leur excédent brut d'exploitation (EBE). Cela signifie que les personnes ont très peu d'emprunt alors que la plupart se considèrent encore « en installation ». Ce constat s'explique par des choix d'investissements limités, qu'ils soient souhaités (« J'adore travailler avec peu de moyens » ou le rejet des banques) ou contraints (par un capital de départ limité).

Les personnes qui s'installent sur des activités innovantes ou performantes ont aussi un regard lucide sur le décalage entre capital investi et revenu dégagé en agriculture : pour générer 1 euro de revenu, les fermes françaises mobilisaient 7 euros de capital en 1993 et 10 euros en 2013. Autrement dit, en vingt ans, le capital à mobiliser pour générer un revenu courant avant impôt de 36 000 € est passé de 250 000 € à 367 000 €.



Autonomie financière (annuité hors foncier / EBE)* 89%

Sensibilité aux aides**
(Aide mobilisée / rémunération du travail) 10%

* Pour 100 € d'EBE, 89 € servent à rembourser des emprunts. / ** Pour 100 € de rémunération du travail, 10 € proviennent des aides (cf. lexique p. 18).



Par ailleurs les activités de production végétale (type maraîchage et plantes aromatiques et médicinales) sont nombreuses dans notre échantillon, or elles nécessitent moins d'investissements que d'autres productions, ce qui est un motif fréquemment évoqué dans les choix des porteurs de projets en émergence.

Enfin, tous n'ont pas cette stratégie par rapport aux investissements et à l'emprunt. Cependant cette approche de la création d'entreprise « autrement que par l'endettement » est significative dans les projets accompagnés. Elle questionne l'approche répandue de l'entrepreneuriat et les formes d'encouragement et d'appui que les politiques publiques peuvent mettre en place au-delà des mesures « classiques » (aide à l'investissement, prêts bonifiés, aides à la production...).

Enfin la très faible sensibilité aux aides publiques est synonyme d'une moindre dépendance, mais témoigne aussi d'une faible prise en compte de ces projets par les politiques publiques. Cet indicateur ne prend pas en compte la Dotation Jeune Agriculture (DJA), souvent sollicitée dans les cas étudiés. Les aides au démarrage sont une aide à la trésorerie précieuse mais parfois un frein : les conditions d'attribution, l'inadaptation des références technico-économiques et le peu de souplesse dans le réajustement du Plan d'Entreprise (chaque modification est facturée) sont mises en avant par les principaux concernés. ■

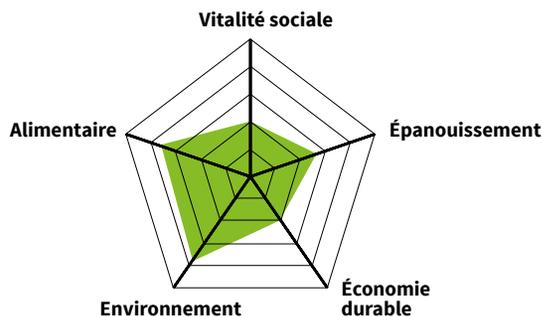
*DU POINT DE VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT
Le revenu visé n'est pas un revenu normé, mais un revenu jugé « acceptable ».*

Fabienne

Après une carrière de comptable en Savoie et un accompagnement individuel à la structuration de son projet en 2014, l'idée de produire son alimentation conduit Fabienne à s'installer progressivement comme maraîchère dans l'Indre. « Je voulais aller plus loin dans une logique de développement durable et j'ai choisi de travailler en traction animale avec des ânes grands noirs du Berry ». Elle cultive actuellement 1200 m² et 200 m² de tunnel dans une démarche autonome poussée : amendement avec le crottin d'âne, fientes de poules de la ferme et compost fait maison, puis paillage des légumes avec le foin de la ferme. Elle a planté des arbres fruitiers pour tirer parti des mycorhizes des arbres qui jouent un rôle de « decodeurs » et permettent aux légumes de mieux assimiler les nutriments du sol. Enfin elle récupère l'eau de pluie dans une cuve de 150 m³.

Une installation en quasi autonomie financière

Fabienne a investi à partir de ses économies personnelles, fruit de sa carrière de salariée. Elle a aussi dimensionné son exploitation de façon à optimiser sa surface de production en fonction de sa capacité d'investissement, dans une logique de progressivité.

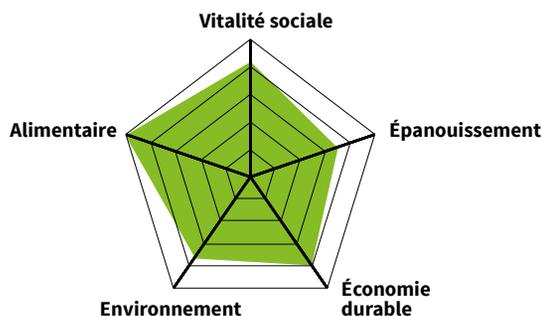


Autonomie financière (annuité hors foncier / EBE)	0%*
Sensibilité aux aides (Aide mobilisée / rémunération du travail)	0%**

* Pour 100 € d'EBE, 0€ servent à rembourser des emprunts.

** Pour 100 € de rémunération du travail, 0€ proviennent des aides (cf. lexique p. 18).

DES ACTIVITÉS QUI PRODUISENT UNE ALIMENTATION POUR LES HABITANTS



© CIVAM Le Serpolet

Adrien et Guenièvre

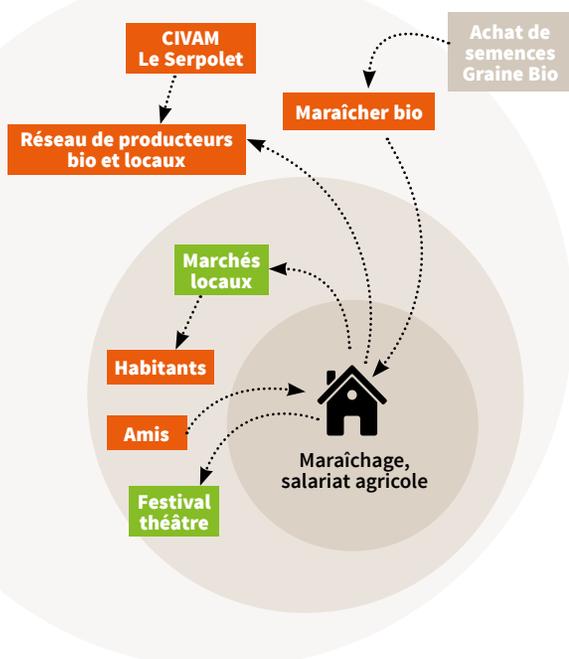
Entrés en espace test agricole en 2015, Adrien et Guenièvre s'installent en 2016 en maraîchage. Avec le soutien du réseau du CIVAM Le Serpolet et de paysans tuteurs, ils trouvent une ferme de 3,5 ha dont ils font l'acquisition. Le bâtiment d'habitation étant en mauvais état, ils habitent dans leur caravane. Ils disposent d'un garage aménagé en entrepôt pour stocker les légumes et accueillir des clients ou amis.

Production

Leur production maraîchère est très diversifiée sur 1,5 ha dont 900 m² sous serre (40 légumes avec des variétés différentes). Une dizaine d'arbres fruitiers ont été plantés il y a deux ans sur 0,3 ha et 1,7 ha de prairies permanentes sont mis à disposition d'un voisin pour ses brebis.

Distribution

Ils assurent actuellement deux marchés hebdomadaires (dont un à la ferme avec leurs voisins) et envisagent la possibilité d'en faire un de plus à Besançon. Une réflexion est en cours pour monter un magasin de producteurs. La Mairie les soutient et a contribué à des installations récentes et à des synergies entre elles (emploi d'une salariée en commun, commercialisation, entraide...).



-> Échanges (rémunérés ou non)
- Commune d'installation
- Rayon de 15 km autour de la commune
- Département d'installation
- Lieux de commercialisation
- Acteurs en lien avec l'activité

Production vendue à des consommateurs du département	100%
Production vendue à des consommateurs des communes environnantes	100%

Vincent et Aurélie

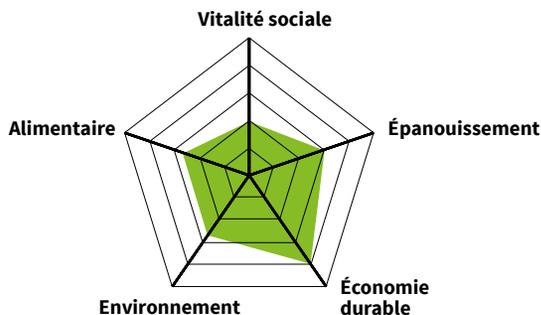
Après une formation « De l'idée au projet » Vincent s'installe en 2016 dans le Finistère et Aurélie devient conjointe collaboratrice en 2018.

Production

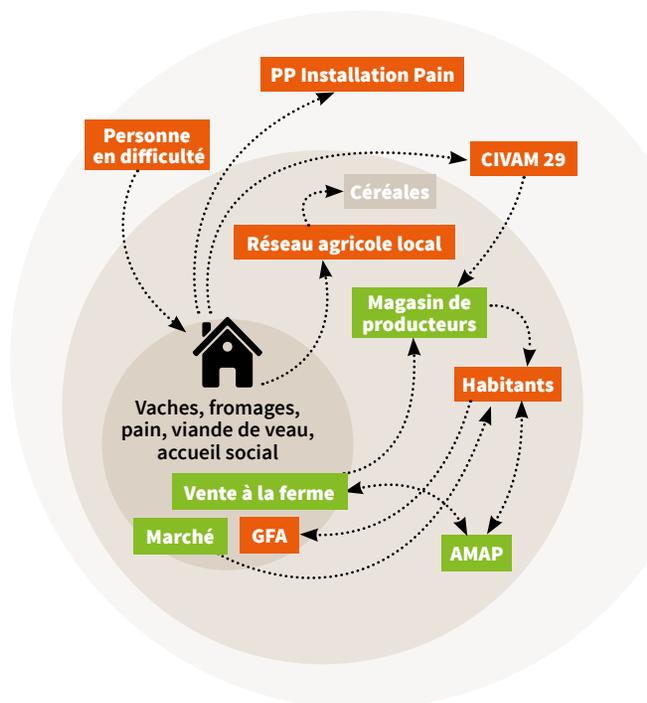
Vincent fabrique fromages et produits laitiers à partir de lait de ses 9 vaches, les veaux sont également vendus en caissette. Aurélie fabrique du pain avec des céréales achetées à des paysans voisins pour l'instant, l'objectif est de cultiver ses propres céréales (test cette année 2018-19). L'activité d'accueil social en est à ses débuts, elle est indemnisée plus que rémunérée (test) et sera plutôt développée à l'avenir.

Distribution

La production est vendue en direct sur un marché hebdomadaire sur la commune, une AMAP, un marché ainsi que dans un magasin de producteurs. Vincent et Aurélie ont participé au montage du magasin avec les paysans locaux. Les interactions de la ferme (vente, réseau agricole) se déroulent en majorité à l'échelle du bassin de vie (20-30 km). Ils ont constitué un Groupement foncier agricole citoyen : cela veut dire que des habitants sont devenus propriétaires des 10 ha et les louent à Vincent et Aurélie.



Production vendue à des consommateurs du département	100%
Production vendue à des consommateurs des communes environnantes	100%



-> Échanges (rémunérés ou non)
- Commune d'installation
- Rayon de 15 km autour de la commune
- Département d'installation
- Lieux de commercialisation
- Acteurs en lien avec l'activité



© Agathe Long



ANALYSE

L'organisation de ces activités agri-rurales induit la création de nouvelles filières ou fournit des biens et services alimentaires non présents sur le territoire proche.

Les activités produisent une alimentation disponible pour le territoire proche de communes environnantes. Plus des trois quarts de l'échantillon disent vendre de 95 à 100 % des denrées alimentaires produites à des consommateurs du département. Plus de la moitié d'entre eux vendent de 70 à 100 % à des consommateurs des communes environnantes. Ce résultat s'explique par le fait que les 9 activités de production agricole commercialisent en circuits courts et/ou vente directe. Il peut être rappelé que des systèmes de production en vente directe peuvent toucher des consommateurs venus d'autres départements, notamment dans des régions où le tourisme attire des consommateurs ponctuels (par exemple lors des vacances estivales ou de festivals de musique à notoriété internationale).

Les installations agricoles et rurales accompagnées par les CIVAM contribuent fortement au développement de systèmes agricoles et alimentaires territorialisés. Par leur diversité et leur insertion dans l'économie de proximité, elles enrichissent la proposition alimentaire locale, qui elle-même permet le maintien ou le développement de la consommation locale. Les entreprises accompagnées font appel à de nouvelles formes d'organisation des activités (collectifs d'échange, de production, de transformation et de distribution) et induisent la création de nouvelles filières (chanvre, farine, laine...) qui font système sur le territoire, fournissant des biens et des services (dont la production alimentaire) souvent initialement absents sur le territoire. Ils mettent en valeur les caractéristiques du territoire et un patrimoine alimentaire ou des savoir-faire parfois oubliés. ■

DU POINT DE VUE
DE L'ACCOMPAGNEMENT

Une alimentation de qualité: une question de prix, de diversité, mais aussi de goût et de plaisir.



Les CIVAM relayent par leur accompagnement le « mouvement de fond » de la transition écologique et sociale

L'accompagnement réalisé par les CIVAM répond à une demande sociale de plus en plus fortement exprimée d'une agriculture respectueuse de l'environnement et du bien-être animal et de manière transversale d'activités créatrices de sens, de liens et de richesses dont la valeur ne se mesure pas à l'aune du simple échange marchand.

Une personne sur deux évoque au moins une raison éthique ou politique (écologie, lien social, solidarité) pour expliquer son choix d'installation*. Cela signifie que les valeurs des porteurs de projet et des accompagnateurs du réseau CIVAM convergent : soucis du développement local, de l'environnement, du lien social en milieu rural, etc. La démarche d'installation est souvent accompagnée de revendications éthiques et politiques, comme la prise en compte de l'écologie, le renforcement du lien social sur le territoire par la création de solidarités, l'économie de proximité ou la promotion du savoir-faire local.

*Pierre Cherrier, 2016.

DES ACTIVITÉS QUI ENTRAÎNENT D'AUTRES INSTALLATIONS DANS LEUR SILLON

Antoine et Sylvain

Antoine et Sylvain sont installés en plantes aromatiques et médicinales depuis 2012, sur le domaine de Malaguet dans la Vienne. Il s'agit d'un ancien fief racheté par la mairie, composé d'une maison et 40 ha de terres dont 9 ha sont occupés par eux, un espace test agricole, une association d'insertion et un maraîcher.

Productions

Sylvain et Antoine produisent et transforment des plantes aromatiques et médicinales en produits alimentaires (tisanes simples et composées, aromates, sirops) et cosmétiques (crèmes, baumes, savons, huiles de massage). Ils ont un bail agri-environnemental avec la commune de Poitiers pour 2,5 ha de terres, mais n'utilisent qu'« un petit hectare ».

Ils produisent près de 40 espèces de plantes et font de la cueillette de plantes sauvages sur le domaine, dans la forêt de Vouillé à 20 km mais également sur leurs terres : ceci grâce à des inters-rangs enherbés entre les rangs de productions. En tout, ils utilisent 60 espèces de plantes. Ils ont leur propre séchoir et laboratoire de transformation cosmétique. Ils rénovent avec les autres membres du domaine une salle de formation.

Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire et du secteur

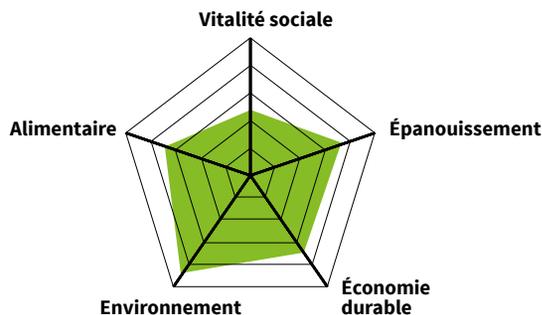
Ils réfléchissent à une commercialisation commune avec le groupe de producteurs en plantes aromatiques et médicinales de la région.

Diffusion des pratiques

Ils font des interventions en formation pour la MFR de Chauvigny et le BPREA de Venours, pour lesquelles ils sont « un peu rémunérés ». Ils ont commencé à mettre en place des formations avec « Savoir-faire et découverte », (3 formations de 4 jours en 2018) : « Ça marche bien ! »



© AFIPAR





ANALYSE

La diffusion des pratiques agricoles et écologiques apparaît comme un pilier de l'activité au service de l'attractivité des territoires ruraux.

Les activités analysées mobilisent au maximum leurs réseaux professionnels ou font preuve d'une forte capacité à s'en créer un. Cette spécificité contribue à générer plus de lien social et constitue aussi une pierre angulaire du modèle économique (souvent fondé sur les circuits courts et la vente directe). Le caractère ouvert et accueillant des entreprises observées favorise l'attractivité du territoire en faisant de la ferme ou du site un lieu de passage régulier. La moitié organise régulièrement des événements sur la ferme ou le lieu d'activité : visites, portes ouvertes, marchés, voire des séjours touristiques.

Ces personnes engagées ouvrent les portes de leurs fermes ou de leur entreprise. Les liens avec les consommateurs et voisins ainsi que la prise de responsabilité locale sont des marqueurs de l'implication forte des enquêtés dans la création de lien social et de solidarité : toutes estiment avoir des relations sociales de forte intensité avec les habitants de la commune et les quatre cinquièmes exercent une responsabilité ou un mandat associatif. La moitié d'entre elles a même l'équivalent de deux responsabilités. Enfin, plus de la moitié manifestent un intérêt pour la prise de responsabilité politique et souhaiteraient prendre un mandat politique local dans le futur ou se sont déjà présentées (mandat en cours ou passé).

Cette logique « diffusionniste » contribue directement à l'arrivée d'activités économiques. Ils sont près de la moitié à former ou participer à des démarches de formation des porteurs de projet et à affirmer avoir permis au moins une installation agricole ou rurale. Enfin, ils sont une majorité à avoir contribué à la création d'une activité économique liée à leur activité (fournisseurs, commercialisation...). ■



© Ateliers de la simplicité

Annick

Annick s'est installée dans les Deux-Sèvres en 2011 pour rejoindre son compagnon, ancien animateur CIVAM, aujourd'hui paysan pastier. Elle est animatrice salariée dans une association qu'elle a créée, à quelques kilomètres de chez elle. Son but est de promouvoir le faire soi-même et l'écologie pratique.

Productions

Pour ce faire, l'association organise des ateliers payants et intervient dans des lieux différents : « Ce sont des ateliers pour apprendre à faire soi-même ses produits du quotidien. Il y a plusieurs publics. Il y a notamment des ateliers dans le cadre périscolaire, d'autres pour des adultes mais aussi à la demande de structures type centres socio-culturel, foyers ruraux ou tout type de structures qui organisent des manifestations. On peut aussi tenir des stands sur une manifestation. »

Ainsi, il existe des ateliers pour apprendre le jardinage, la fabrication de produits d'entretien comme le savon ou la lessive, des ateliers de cuisine, de création de d'objets de décoration à partir de déchets ménagers, etc. L'autre objectif est de créer un réseau d'entraide autour de ces thématiques.

Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire et du secteur

L'association a hébergé le lancement d'une association basée sur la récupération et appuyé une porteuse d'un projet d'activité en aromathérapie. « Je lui ai fait part du fait qu'il y avait des besoins en huiles essentielles, ça lui a permis de prendre confiance pour monter ça, de temps en temps elle me remplace. » Enfin Annick co-organise des ateliers avec deux personnes qui souhaitent monter le même type d'activité sur d'autres territoires.

Diffusion des pratiques

Le but même de l'activité est de promouvoir le faire soi-même, l'écologie pratique par le biais d'ateliers auprès d'une diversité de publics. Elle travaille avec une soixantaine de partenaires.

NOS PRINCIPES ET NOS SPÉCIFICITÉS



L'accompagnement à la création d'activité agri-rurale dans une dynamique d'économie sociale et solidaire s'est développée dans les années 1990 pour répondre aux besoins non satisfaits de porteurs de projets agricoles et ruraux, dans un esprit de justice sociale et économique.

L'ÉDUCATION POPULAIRE POUR ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRI-RURALE

Les CIVAM ont développé une « expertise » dans la formation et l'accompagnement :

- **de projets agricoles et ruraux aux modèles économiques hybrides**, dans lesquels l'importance des relations sociales tissées (au démarrage et dans le fonctionnement de l'activité) se traduit par une grande part d'échange non marchand ;
- **de projets qui cherchent une cohérence entre aspirations personnelles et le développement durable des territoires**, qui s'inscrivent économiquement dans la transition écologique et dans la résilience ;
- **des dimensions humaines** (projets collectifs, place des conjoints et des conjointes, freins au changement, médiation...);
- **du triptyque individu / système d'activité / territoire** pour ajuster l'équilibre entre les activités (notamment des projets combinant plusieurs activités).

CE QUE VEUT DIRE...

... l'éducation populaire quand on accompagne la création d'activité

- Être à l'écoute et à côté des personnes, sans prescription.
- Situer la personne dans son environnement naturel, mais aussi social, sans la couper de l'économique.
- Porter attention à la question environnementale, de façon intégrée avec les pratiques sociales, culturelles et économiques.
- Cultiver la participation individuelle au progrès collectif par l'action économique, au sein d'un projet de vie.
- Inscrire la réflexion et l'action dans le territoire local.

... aborder le contenu des projets dans une dynamique d'économie sociale et solidaire

Adéquation entre la personne et le projet	Dimensions du projet
Quelles sont mes motivations ?	Une dimension éthique
Qu'est-ce que le territoire pour moi ?	Une dimension territoriale
Quelles sont mes compétences ? Celles à acquérir ?	Une dimension technique et pédagogique
Quelle place dans l'entreprise ? Quels sont mes besoins financiers ?	Une dimension productive
	Une dimension gouvernance

DES ANIMATEURS DE TERRAIN « COURROIE DE TRANSMISSION » VERS UN RÉSEAU DE PAYSANS ET CITOYENS

Les accompagnateurs par leur connaissance du réseau paysan, des réseaux citoyens et des différentes ressources du territoire sont les « délégués du territoire » sur lequel ils vivent et pour lequel ils travaillent. Les accompagnateurs et les bénévoles du réseau jouent un rôle de « passeur », « d'intermédiaire », de « connecteur », participant à renforcer le lien social sur le territoire.

« On avait appelé le CIVAM en venant ici pour dire : “Voilà, nous on va arriver, on serait potentiellement intéressés pour nous installer et aussi pour du salariat.” Le CIVAM nous a permis de trouver un logement. Le terrain ça s’est passé un peu comme ça. Le bouche-à-oreille. Au CIVAM, on arrive, on se présente, on cherche, on dit ce qu’on veut, et puis c’est un travail de ruche. Les gens se connaissent et savent qui est apte à nous aider ou pas. »

Adrien, Jura

« Au départ j’ai vu [les animateurs du CIVAM] une fois par mois. On parlait de la communication, des opérations commerciales (...). Maintenant j’y vais régulièrement. Ils ont leurs réseaux et quand ils tombent sur quelque chose ils se disent : “Tiens, ça pourrait intéresser untel”, et ils le contactent. »

Ancienne porteuse de projet, ADAR-CIVAM ■



© Réseau CIVAM

Ne pas refuser les difficultés des personnes et la complexité de leur projet

« L’accompagnement est global et ne refuse pas la complexité des situations, des projets et des systèmes d’activités, des interactions entre le projet de création d’activité et les parcours pro/perso de la personne... On s’adapte selon les publics : il n’y a pas de recette toute faite. »

Valentin, CIVAM 29

DIFFÉRENTES FORMES DE SOUTIEN ADAPTÉES AUX BESOINS DES PORTEURS DE PROJETS ET DES TERRITOIRES



L'accompagnement, c'est avant tout un processus permettant à la personne ou au collectif d'atteindre l'objectif de création d'activité. Il s'intéresse autant à la personne qu'aux savoirs nécessaires et mobilise des formes de soutien multiples.

Un projet d'installation création d'activité n'est pas un parcours linéaire.

Notre approche de l'accompagnement consiste à proposer plusieurs formes de soutien aux porteurs de projet et aux territoires (formation, journées d'échange, suivi individuel...), en fonction de leur parcours humain et institutionnel.

- Soutien à la personne
- Soutien au projet
- Soutien au territoire



ACCUEIL ET SUIVI INDIVIDUEL

Aide à la structuration du projet



FORMATIONS

- Structurer et confronter son projet de création ou de reprise.
Ex. : « De l'idée au projet ».
- Maîtriser des techniques nécessaires à mon installation
Ex. : production, transformation, commercialisation.



INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Formation, enseignement agricole, collectivités.

Mieux connaître les différentes formes d'activités et acteurs de l'agriculture durable et de l'économie sociale et solidaire.



GROUPES D'ÉCHANGES

Partager ses difficultés et s'inspirer des expériences des autres.



SOIRÉES, DÉBATS, ÉVÉNEMENTS

Connaître les acteurs du territoire et se faire un réseau.



ANIMATION DE PROJETS TERRITORIAUX

Animations multiacteurs et d'agriculteurs. Rencontrer les porteurs de projet, les cédants et les élus. Ex : diagnostic participatif de l'emploi et des projets de la Communauté de communes.



FORMATIONS

Trois types de formations collectives à la création d'activité agricole et rurale

- **Structuration du projet d'entreprise** : des formations à l'émergence du projets, sur 6 à 18 jours, comme « De l'idée au projet ».

- **Renforcement des compétences entrepreneuriales** : des formations à la carte en complément de la préparation à l'installation sur 1 ou 2 jours en fonction des compétences ou dimensions entrepreneuriales ciblées par le porteur de projet : les relations humaines (s'installer à plusieurs), le pilotage et la stratégie, le chiffrage du projet, la gestion du temps de travail...

- **Maîtrise des techniques autonomes et économes de production, de commercialisation, de transformation** : des formations dites techniques sur 1 à 2 jours avec un public mixte (porteurs de projet et personnes en activité), ciblées par type d'activité ou thématique (engraissement des vaches à l'herbe, système de pâturages tournant, traction animale, ergonomie dans le travail maraîcher, plantes aromatiques et médicinales, commercialisation en circuits courts, communication...).



© Réseau CIVAM

LEXIQUE

VA : Valeur ajoutée (hors aides et hors fermage)

= Produit d'activité
- Consommation de biens et services

EBE : Excédent brut d'exploitation

= Valeur ajoutée
+ Aides
- Fermages
- Impôts et taxes
- Main d'œuvre

RC : Résultat courant

= Valeur ajoutée
+ Aides
+ Produits annexes
- Charges liées à l'outil de production
- Main d'œuvre

RS : Résultat social

= Valeur ajoutée
+ Aides
+ Produits annexes
+ Main d'œuvre
- Charges liées à l'outil de production

RICA : Réseau d'information comptable agricole

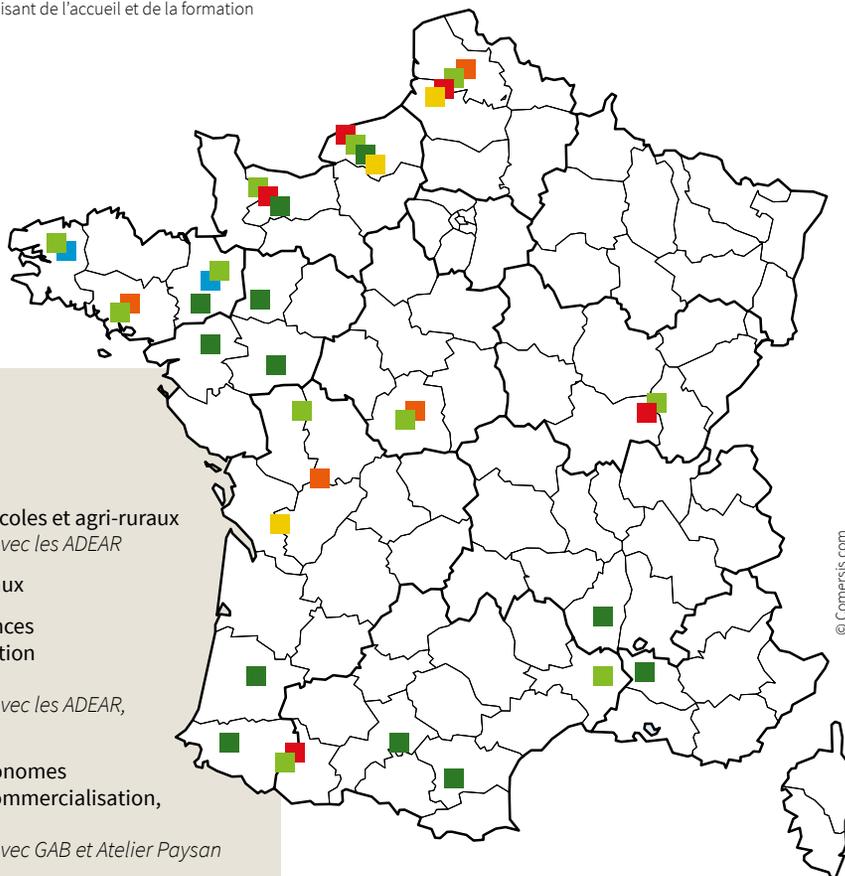
OTEX : Orientation technico-économique des exploitations agricoles

LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRICOLE ET RURALE



Dans les CIVAM, l'accompagnement à l'émergence, la construction et la préfiguration d'activités concerne entre 1300 et 1700 porteurs de projets par an. Entre 1300 et 1400 ont des projets à vocation agricole, tandis que 200 à 300 projets sont d'autres natures.*

*Analyse de remontées de stagiaires Vivea 2017 des CIVAM et de bilans d'accompagnements de groupes CIVAM réalisant de l'accueil et de la formation à l'émergence de projet.



UN ACCOMPAGNEMENT À PLUSIEURS NIVEAUX

- Structuration de projets agricoles et agri-ruraux
> En partenariat notamment avec les ADEAR
- Structuration de projets ruraux
- Renforcement des compétences entrepreneuriales et finalisation de l'installation
> En partenariat notamment avec les ADEAR, AFOCG et Terre de Liens
- Maîtrise des techniques autonomes et économes (production, commercialisation, transformation...)
> En partenariat notamment avec GAB et Atelier Paysan
- Test de son activité
> En partenariat notamment avec les ADEAR et CIAP
- Stimulation de l'emploi sur le territoire (diagnostic participatif du territoire pour créer de l'activité)

L'UTILITÉ SOCIALE DES INSTALLATIONS AGRICILES ET RURALES

Les CIVAM : 137 associations d'éducation populaire qui rassemblent paysans, citoyens pour accompagner les paysans et acteurs ruraux dans leurs projets. Nos objectifs sont de promouvoir une agriculture économe, autonome et solidaire et d'accompagner les personnes dans leurs changements sur la ferme et dans leur projet de création et de reprise d'activités agricoles et rurales.

L'association nationale Réseau CIVAM fédère ces collectifs locaux, avec pour mission principale l'animation, la vitalité et le développement du mouvement des CIVAM.

www.civam.org



bpifrance

Contributeurs à la recherche-action : ADAR CIVAM, AFIPAR, AFIP Hauts de France, CIVAM Ardèche, CIVAM Bio Le Serpolet, CIVAM du Finistère, Défis Ruraux, Fédération Départementale des CIVAM du Gard, CIVAM 35 Installation Transmission, Hélène Tallon (chercheuse indépendante sur l'accompagnement des systèmes d'activité agri-ruraux), Hélène Duclos (consultante en évaluation d'utilité sociale), Pierre Cherrier (stagiaire).

Rédaction : Olivier Benelle (ADAR CIVAM), Mélissa Khamvongsa (AFIPAR), Annick Wambst et Denis Lépicié (CIVAM Bio Le Serpolet), Valentin Hillairet (CIVAM du Finistère), Stéphanie Hosford (Fédération Départementale des CIVAM du Gard), David Fimat (Réseau CIVAM) / Appui éditorial : ADIR.